



PROCÈS-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES de RUGBY

Le Comité Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :

**le samedi 6 février 2021
à 10h00 en visioconférence**

Présents : T. TONNELIER – P. BANIZETTE – J. MUJICA – JM. GINEY – O. FOURNIER – V. POCHITALOFF – A. LEROY – C. MICHAL – H. BRUYERE – D. PICARROUGNE – S. LONJON – F. BRESSON - J. GRAND LABORET – P. DURIF – N. JANVIER – J. LAFFONT – V. CHOQUET – P. BAYLE – JC. PEYRIN – S. FERRATIER – C. TURLET – M. GAILLARD – P. MURGIER – G. QUEYREL – M. DUVERNOIS – M. LERDA – P. COIGNAT – N. ALLEMAND - Y. CHENAL – P. CARRE – L. BONNET – P. CRAIGHERO – M. LEVENT – V. BERODIER

Co-optés : F. BUGÉ - M. COMMEINHES - V. CADIZ - D. FARNIER - M. ANZALONE - O. CAPEL - JC. LUNEL - P. NIOGRET

Représentants des Comités Départementaux :

G. RABUEL - C. DODEUIL - G. FABREGOULE - J. BESSIERE - J.T. POLETTI - C. NIER - C. BOURBON - C.URBAIN
TROUVE - L. BOURDUGE – D. DEZE – D. PEGAZ – P. PORTIER

Invités :

G. CASSAGNE – J. GARDON – P. GERBIER

Absents:

D. BOTTE - P. CHAIX - F. POLGE

Excusés :

J. PICHON - JP. CELLE - P. CHAROUSSET – G. CHAPELLE - S. MARMITTE

Le Président TONNELIER ouvre la séance à 10h05.

1. Vote d'adoption des comptes rendus

Les comptes rendus du Comité Directeur du 30/11/2020 (erratum chapitre 7 : le Secrétaire Général de la MO est la personne relai auprès des salariés de la MO et non pas l'élu relai), des Bureaux Directeurs du 11/12/2020, 29/12/2020, 14/01/2021 (erratum : élections du CD15 le 09/01/2021 et non le 09/02/2021), et 22/01/2021 ont été validés à l'unanimité.

2. Communication du Président (T. TONNELIER)

- Affaire Beuriot /Ligue Prud'homme

La conciliation a eu lieu, nous attendons les conclusions de la partie adverse, elle a 3 mois pour nous les faire parvenir, le dossier étant en cours.

- Les ordinateurs Chromebook

Après un court laps de temps de pratique, les CTC ont fait part à la Ligue que l'outil de travail informatique choisi par l'ancienne équipe n'était pas compatible avec leurs fonctions, grosses difficultés voire impossibilités de réaliser des films et de gros problèmes en zone blanche.

Après vérification et constat nous avons fait le choix de changer les Chromebook par des ordinateurs.

- Les CTC

Les CTC, à la demande de la FFR, ont été mis à 60% d'activité sur les 6 premiers mois de l'année, cela est une grosse déception pour eux car après avoir fini l'année 2020 à 50% les voilà de nouveau privés de pouvoir mener à bien la mission qui leur était confiée. La Ligue a décidé malgré ses difficultés financières du maintien de salaire de l'ensemble des salariés de la Ligue.

- Subvention FFR

La FFR elle aussi, enclin à des difficultés financières certainement dû à la pandémie à baisser les subventions de toutes les Ligues, pour la Ligue AuRA cela représente une baisse de subvention de 22% pratiquement un quart de notre subvention.

3. Trésorerie Générale (V. POCHITALOFF)

- AG Financière 19/12

Le 19 décembre dernier, a eu lieu l'Assemblée Générale Financière de la Ligue en visio-conférence.

Le Président de la Ligue, le Secrétaire Général et la Trésorière Générale étaient "en plateau" à la Maison Ovale de Montbonnot.

Le Secrétaire Général de la FFR, Christian Dullin, était également présent.

Derrière la caméra, nous avons l'aide technique du personnel de la Ligue (Gilles Cassagne, Pierrick Gerbier, Thomas Baconnier, Christelle Duclot, Mathieu Lieudenet).

Il y a 18 clubs qui se sont connectés pour un total de 133 voix, ce qui fait un taux de participation de 9.38% des voix.

Le Trésorier de la FFR était présent, ainsi que le Commissaire aux Comptes qui a lu ses rapports.

Les comptes ont été approuvés ainsi que les rapports du Commissaire aux Comptes et l'affectation du résultat.

Tout s'est bien déroulé.

- Procédure d'achat

Il a été mis en place une procédure pour les achats de plus de 1000€.

Il faut 2 devis argumentés de la part du commanditaire et le Bureau Directeur valide le devis retenu.

Pour un achat de plus 5000€ TTC, il faut faire 3 devis.

Pour certaines natures d'achats (véhicule, téléphonie, ordinateur, dotations sportives ou vestimentaires) c'est dès le 1^{er} euro que s'applique la procédure des devis et validation en Bureau.

- Procédure d'utilisation de CB

Une procédure pour l'utilisation de CB a été également mise en place. Seuls les Vice-Présidents peuvent avoir une CB avec une limitation de dépenses en plafond (200€/achat) et en cumulative (1000€ /mois).

4. Secrétariat Général (JC. PEYRIN - 4 SG MO)

- Validation des Commissions thématiques actualisées (vote)

Validation avec une voix contre.

- Validation des Chargés de Missions (par ordre alphabétique)

Jean Yves DIJOL (Partenariat)

Roland GENET (Académies Fédérales)

Raphaël GOURJUX (Commission Épreuves Féminines)

Eric GUILLERMET (Commission Epreuves Seniors)

Pierre MALINVERNI (Commission Epreuves Jeunes)

Validation à l'unanimité

- Point sur la pandémie COVID-19 (O. CAPEL - P. NIOGRET)

Suite aux dispositions gouvernementales, le calendrier initialement fixé par la FFR d'une reprise au 20.01.2021 a été décalé d'un mois. Un nouveau point d'appréciation de l'évolution sanitaire est prévu mi-février pour décider de la solution concernant la reprise ou l'arrêt des compétitions "amateur".

La FFR a obtenu une dérogation du Ministère des Sports concernant les entraînements, déplacements et rencontres des compétitions "National", Féminines Elite 1, Espoirs et Reichel. Cette dérogation incluait également le Championnat F1, mais suite à leur consultation, les Clubs ont majoritairement refusé son application.

Concernant les Championnats "amateurs" (tous niveaux, de Fédérale 2 à 4^{ème} Série), en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, l'option actuelle repose sur l'alternative suivante :

- Reprise des entraînements au 15.02.2021 pour une reprise des épreuves en phase régulière de Poules au cours de la 2^{ème} quinzaine de mars ;
- Décision d'une nouvelle saison blanche sans montée ni descente.

Les informations en provenance de divers interlocuteurs FFR semblent converger vers la décision d'une nouvelle saison blanche : suite à la réunion hebdomadaire Cellule FFR – COVID Managers Liges du 9.02, cette dernière solution sera envisagée, dans le cadre de la réunion du CD de la FFR du 12.02.

Il apparaît, d'une manière de plus en plus pressante émanant des Clubs, qu'une telle décision lèverait l'incertitude ambiante qui devient pesante et anxiogène et permettrait de préparer la prochaine saison dans un climat de plus grande sérénité, y compris en mettant à profit les mois de mai et juin pour organiser la reprise des activités dans le cadre de tournois, challenges ou festivals de rugby organisés en proximité.

En fonction des chiffres journaliers caractérisant les données sanitaires, la pandémie stagne actuellement sur un plateau élevé relativement stable, lequel n'évolue pas d'une manière exponentielle comparable au niveau constaté lors du 2^{ème} confinement décrété fin octobre 2020. Toutefois, il est clair que l'évolution reste préoccupante avec, de surcroît, la généralisation du couvre-feu à 18h qui entrave l'organisation des entraînements, principalement concernant les Séniors qui travaillent et les Jeunes concernés par le suivi de leurs études.

L'activité des EDR est moins pénalisée et l'on constate le maintien adapté de leurs activités dans la plupart des Clubs ou Rassemblements, alors que de façon majoritaire les équipes Séniors sont quasi à l'arrêt, sauf organisation de séances d'entraînement le samedi ou dimanche matin, avec une présence faible et une assiduité réduite.

Il est rappelé que la pratique du rugby est limitée au stade 3 du dispositif FFR = jeu avec passes sans contact et respect de la distanciation physique de 2 m, sans limitation en nombre de pratiquants ni de durée des séances, hormis le respect du couvre-feu.

Médicalement, il convient avant chaque séance que chaque pratiquant, éducateur, dirigeant, bénévole ... auto-évalue son état physique à partir du questionnaire médical simplifié comportant 6 items.

En conclusion, le Docteur Olivier CAPEL, Président de la Commission Médicale, fait part de son optimisme lié au déploiement de la vaccination qui constitue la voie de sortie de cette pandémie par l'atteinte d'un taux significatif d'immunité collective, seul facteur de nature à faire refluer la propagation du virus COVID-19. Il recommande vivement à tous de se faire vacciner, en fonction du calendrier prévu par les Autorités sanitaires, particulièrement les dirigeants et bénévoles plus âgés qui doivent être protégés en priorité.

- Calendrier des prochaines réunions du Bureau Directeur, Comité Directeur et Assemblée Générale

Prochains Bureaux Directeurs : le 12/02, le 06/03 à Chaponnay en présentiel

Prochain Comité Directeur : le 05/06 à Clermont Ferrand en présentiel

L'Assemblée Générale Ordinaire : le 10/07 à Chauffailles Charlieu

5. E.T.R (J. GARDON)

Le contexte

La période est complexe, inédite et déstabilisante pour l'ensemble de nos clubs et de nos 33 Conseillers Techniques (27 CTC, 2 formateurs, 3 CTL et 1 DTL). Cependant, nous avons décidé, en termes d'état d'esprit, que chacun soit un des éléments du combat collectif, en essayant de :

- Ne pas rendre les choses plus complexes qu'elles ne le sont,
- D'essayer de voir les solutions avant les problèmes,
- D'essayer de se centrer sur les éléments sur lesquels nous avons de la maîtrise et du contrôle.

Nous essayons donc de faire du mieux que nous pouvons auprès des clubs, en étant optimistes et réalistes. L'objectif pour l'ensemble des Conseillers Techniques est de redonner des perspectives pour les clubs en essayant de reconstruire des horizons avec eux. Attention, la pandémie actuelle ne doit pas être un prétexte pour ne rien faire.

Aujourd'hui, nous sommes bloqués sur le stade 3 côté entraînement, c'est non négociable avec l'Etat pour le moment. Nous pouvons observer que nos EDR tournent pleinement, les catégories M16 et M18 étant plus impactées par la crise ; concernant les équipes Séniors, la situation est variable puisque la vitalité du club est connectée à celle-ci.

La mission de l'Equipe Technique Régionale AuRA

Les Conseillers Techniques de Clubs assurent avec souplesse et agilité, 2 missions en cette période :

1/ L'accompagnement de la formation des éducateurs et entraîneurs au plus près des clubs,

2/ L'accompagnement des clubs sur l'optimisation du stade 3, afin de les stimuler, les dynamiser et parfois de les « réveiller » ; l'accompagnement des clubs autour de leurs projets est, compte tenu de l'actualité, décalé dans le temps, les CTC étant à 60% d'activité jusqu'au 30 juin 2021. Notre mission est bien de créer du lien avec les clubs, qui sont aujourd'hui en crise de relation.

Les CTC finissent en ce moment le cycle de formation d'accompagnement à l'emploi, projet novateur de 150H00 de formation initiale et continue autour de leur prise de poste.

A ce propos, nous soulignons avec joie la créativité des CTC et des clubs dans la production de vidéos de stade 3, diffusées partout en France.

Du côté de l'IREF (Institut Régional Emploi Formation)

- Une réflexion est en cours pour répondre à l'appel d'offres CAMPUS 2023 sur le BAC +1 et BAC +3 (animation et gestion de projet, administrateur de structure sportive).
- Lancement de la campagne de recrutement des DEJEPS 2021 2022 avec le CREPS Rhône Alpes et l'ADPS à Clermont Ferrand. Finalisation du dossier en cours de la plaquette CQP technicien pour la rentrée prochaine.

Les pistes de travail pour demain

Pour conclure, nous allons devoir agir sur 2 problématiques dans les prochaines semaines :

- Comment relancer la dynamique associative de nos clubs ?
- Comment lutter contre la sédentarité des jeunes ?

6. Direction Générale (G. CASSAGNE)

- information sur la DUE

Informations sur la mise à jour du plan de continuité d'activité n°4 suite aux dernières préconisations gouvernementales du 16 janvier 2021.

Avec :

1/ le dispositif APLD, conforme aux préconisations FFR, pour les CTC, du 1er janvier au 30 juin, qui a nécessité la rédaction d'un DUE (document unilatéral employeur) qui prévoit 60% d'activité et 40% de périodes chômées. Retour positif de la DIRECCTE.

2/ le renouvellement du dispositif de droit commun pour tous les autres salariés permettant aux entreprises de bénéficier de ce dernier jusqu'au 28 mars. Retour positif de la DIRECCTE du Rhône.

3/ travail sur le plan de formation des salariés de la Ligue ; FNE

La préoccupation de la Ligue a été le maintien des emplois et le maintien de la totalité des salaires.

Bon travail entre la Direction et le CSE sur ce dossier avec fourniture, par les salariés, de leurs planning d'activité jusqu'au 30 juin 2021 et avis favorable du CSE au 26 janvier pour dépôt des dossiers avant le 31 janvier 2021.

7. Scolaire et Universitaire, Académies Fédérales et Régionales (P. BANIZETTE)

- Commission Universitaire

Une visioconférence nationale s'est tenue samedi 30/01, échanges très intéressants, pour l'essentiel à bâton rompu.

Une seule Commission Universitaire de Ligue sera installée en AuRA, elle comprendra 16 membres dont 4 issus de chacune des 3 Académies.

Une visioconférence AuRA devrait avoir lieu avant la fin du mois de février pour procéder à l'installation de la Commission et pour définir les contours du séminaire du rugby universitaire qui se tiendra en mai 2021 dans le but de définir un projet partagé pour les 3 prochaines années.

A signaler que malgré la pandémie, Valentin Ripart a conçu et fait fonctionner une formation destinée aux étudiants arbitres FFSU. Les validations sont en cours.

- Commission Académies Fédérales

Membres : Roland Genet (Président), V. Pochitaloff, E. Lachaize, T. Baconnier, P. Banizette

Il existe 4,5 Académies Fédérales en AuRA ! 99 élèves sont concernés cette année.

A noter que le VRDR sollicite une reconnaissance fédérale pour l'Académie Régionale de Valence (Réunion du 29/01)

Un cahier des charges fédéral régit le fonctionnement de ces 4 structures.

Le budget de 154 000 euros dédié aux Académies Fédérales peut surprendre. Il est en fait constitué de dotations fléchées (ANS / Région / FFR).

Il faut comprendre et retenir l'idée que les Académies Fédérales ne coûtent ni ne rapportent rien à la Ligue.

Le cadrage budgétaire 2020/2021 pour chaque Académie vient d'être communiqué aux managers, dans le respect de leur enveloppe, ces derniers bénéficient dès lors d'une autonomie de gestion réelle.

Une visioconférence regroupant les membres de la Commission ainsi que les managers est programmée le mardi 02/02 afin de faire un état des lieux site par site et pour préciser par le menu le mode de relation Académies / Ligue.

- Commission Académies Régionales

Membres : J. Grand-Laboret (Présidente), V. Pochitaloff, L. Perrin, T. Baconnier, P. Banizette.

Il existe à ce jour 4 Académies Régionales en AuRA, elles concernent 121 élèves.

Budget dédié : 85 000 euros assumé à 100% par la Ligue AuRA.

La répartition de ce budget est «historique», une simulation tenant compte des effectifs sera présentée au prochain BD.

Un cahier des charges est à l'étude. Il n'est pas encore diffusé auprès des structures.

J. Grand-Laboret effectue un état des lieux. Il est presque terminé.

Dès que Jocelyne aura achevé son travail nous provoquerons une visioconférence avec les managers pour définir nos relations, notamment financières.

8. Pôle Proximité - Bénévolat : les référents Bassins (G. QUEYREL)

- Un engagement de campagne.
- L'un des leviers du retour à plus de proximité.
- L'une des raisons de la cooptation des 9 membres non élus de notre équipe de campagne
- Un lien officiel entre les clubs, les CD, et la gouvernance de notre Ligue AuRA,
- Forment des « tandems » opérationnels, complémentaires avec les CTC
- Leurs rôles sont multiples : expliquer notre politique, recueillir les préoccupations des clubs et des CD, apporter des réponses.
- Positionnés aux côtés des CTC et CTL. Mais pas dans la ligne hiérarchique.
- Ils recevront une formation afin de mieux s'approprier leurs missions.
- Un plan de mise en action sera défini dans les meilleurs délais avec le DTL, en cohérence avec les missions des CTC et la politique que nous préciserons.

En annexe les RRB

9. Pôle Développement : point de situation EDR, M14/M15F, Rugby Social Club, féminisation de nos instances et de nos pratiques (O. FOURNIER)(10 min)

Les Écoles de Rugby sont gérées en priorité par les départements, la Commission est donc plutôt une coordination animée par Olivier Fournier avec Virginie Choquet et Ludovic Molinié comme CTL. Dans le but de trouver une harmonisation et non pas une uniformisation, (il faut garder les spécificités géographiques, météorologiques, le nombre de clubs...), des référents ont été désignés dans chaque MO. Les responsables et membres des Commissions Départementales sont bien évidemment désignés par les CD. Idem pour les M14G et M15F qui sont gérés à part puisqu'ils et elles sont en pré-compétition et régies par un challenge fédéral.

Aujourd'hui, pas d'organisation de tournois, l'activité étant en stade 3.

Une extraction d'Ovale montre une baisse du nombre de licences de 6.3% entre janvier 2020 et janvier 2021, sur l'ensemble de la Ligue. Mais sur les terrains d'entraînement, on compte plus d'enfants que de licenciés. Certains parents semblent réticents à finaliser l'inscription sans doute vis-à-vis du coût de l'adhésion au club en rapport de la situation sanitaire (l'adhésion au club est différente de la cotisation FFR). D'ailleurs ceux qui sont allés au bout de l'inscription demandent parfois un remboursement.

De façon générale, il y a une inquiétude sur la suite de la saison, de finir sur une saison blanche et au final perdre peut-être beaucoup de joueurs et joueuses mais aussi des éducateurs et des dirigeants.

L'Équipe Technique est très active sur le temps qui lui est accordé. Elle a notamment mis à disposition des éducateurs 21 fiches d'exercices respectant le stade 3. Ces fiches ont été diffusées bien au-delà des frontières de notre Ligue. C'est très bien, bravo et merci à eux.

Autre outil intéressant mis à disposition par la FFR, les livrets jeunes joueurs ont été distribués ou reste encore à distribuer par les départements. Certains attendent logiquement de pouvoir les remettre en mains propres pour pouvoir fournir des explications.

Attention, les livrets comptent maintenant pour les labellisations et la CN EDR a communiqué dans la semaine qu'il n'y avait pas de report de dates. Les visites des deux ans sont à faire avant le 31 mai pour les 81 clubs qui ont été labellisés en 2019. Nous n'avons pas de retour sur les labellisations des 33 clubs pour la saison dernière.

Concernant les M14G et les M15F, la Commission est aussi gérée en co-responsabilité par Patrick Bayle et Sandrine Lonjon. Les Départements ont plus ou moins terminé les passeports de devant et les passeports arbitres qui seront nécessaires en cas de reprise. Il y a eu quelques détections également sur des critères différents de d'habitude. Pour les M15F les Centres de Suivi des vacances de février viennent d'être annulés.

L'Orange Rugby Challenge est une priorité de la FFR. La Commission Nationale où siège Patrick Craighero ainsi que Gaby Fabregoule comme référent M14 donnera des directives au plus tôt sur le mode de qualification pour la finale nationale à la date de la finale du TOP 14. Les phases départementales et territoriales sont en standby.

En partant de là, de cette absence de toute compétition, de toute sollicitation, sur une idée de Nicolas Merle, Directeur Sportif de Meyzieu, Ludovic Molinié et quelques autres techniciens ont travaillé sur la proposition d'un challenge respectant le stade 3. Il sera finalement mis en place sur toutes les catégories (senior inclus), sur la base du volontariat. Nous sommes en cours de finalisation avec la communication et le partenariat pour lancer rapidement cette action qui a surtout pour but de maintenir de l'activité dans les clubs.

Concernant le Rugby Social Club, avec Denis Pegaz et Jérôme Gardon, l'appel à projets va débiter le 13/02/2021 sur les thèmes de reprise des activités, maintien des liens avec les adhérents ou actions innovantes pour promouvoir une vision citoyenne du rugby.

Les actions sur l'observatoire des violences et incivilités et celle de protocole attitude, deux actions qui sont au POS, sont elles aussi en standby.

Concernant la Commission « Solidarité et Grands Blessés », ceux-ci n'ont pas pu être rassemblés à l'occasion des fêtes de fin d'année. En attendant de pouvoir le faire, des ballotins de chocolats sont en cours d'envoi là aussi dans l'objectif de garder le lien avec eux. Cette action est menée par Jean-Pierre Verdier et la Commission est en cours de finalisation.

Le groupe de travail « féminisation de nos instances dirigeantes et de nos pratiques » vient d'être lancé. Les Commissions qui gèrent les pratiques sont en place au sein de l'EDR pour les M15, et aux épreuves pour les plus grandes. Toutes les Commissions sont concernées par la féminisation. L'analyse des chiffres des licenciées par qualité montre qu'il y a du travail. Les Élués du Comité Directeur sont invitées à réfléchir prochainement sur ce thème pour poser des bases, avant d'impliquer les hommes qui seront tous concernés à un moment ou à un autre.

10. Pôle Sportif : épreuves Seniors, Jeunes et Féminines (F. BRESSON)

Suite aux interventions du docteur Olivier CAPEL et de Philippe NIOGRET COVID Manager de la Ligue au sujet de la situation sanitaire actuelle, nous sommes tous en attente de la décision fédérale qui doit être prise dans les prochains jours.

Rappel, 2 scénarii :

- 1) Les entraînements au stade 4 peuvent reprendre le 15 février prochain, ce qui peut nous permettre de reprendre les compétitions officielles le 14 mars prochain.
- 2) Devant l'impossibilité de cette reprise, la FFR déclare et acte la saison "blanche".

Nos Commissions des Epreuves travaillent déjà sur différentes formules pour anticiper le scénario 2.

Florent BRESSON tient à remercier Monsieur Jean CONNORD ex Président de la Commission des Epreuves de la Ligue AuRA et de l'ex-Comité du Lyonnais, ainsi que Monsieur Pierre CAULE membre de cette même Commission, référent secteur Sud (Drôme-Ardèche) et gestionnaire de la compétition Honneur cette saison, pour leur travail et leur investissement tout au long de ces dernières années ; et surtout pour avoir assuré de manière remarquable la transition suite aux dernières élections.

Il remercie également tous les membres élus, chargés de mission et dirigeants qui œuvrent au sein des Commissions des Épreuves Féminines, Jeunes et Séniors masculins de notre pôle sportif.

Communiqués officiels en pièces jointes.

A ce jour, la Commission du Rugby à 7 reste la seule dont la constitution et la structuration sont en cours de finalisation.

11. Pôle France 2023 (N. JANVIER)

CAMPUS 2023

Toutes les structures ayant candidaté sur le dispositif CAMPUS 2023 ont reçu le 29/01 un courrier explicatif mentionnant notamment les dates du process.

Il est prévu à ce jour :

- le 1^{er} Mars : début affectation des candidats
- le 22/03 : Préformation (donc les apprentis seront rémunérés)
- Entre le 22 et le 27/03 : Apprentis installés au sein de leurs structures.

A ce jour, nous aurions un total de 230 demandes réparties ainsi :

- 207 pour 199 clubs inscrits
- 13 pour 12 CD
- 10 pour la Ligue

Attention toutefois, ces chiffres ne sont pas définitifs car il faut maintenant l'engagement définitif des structures dans le dispositif et au niveau du nombre d'apprentis demandés. Les chiffres définitifs seront connus lorsque nous aurons interrogés toutes nos structures et que nous aurons la validation des données par Structures CAMPUS 2023 (espérons vers 15/20 février)

(cf cartographie pour répartition des demandes par MO)

Nous travaillons actuellement en étroite collaboration avec la Responsable régionale de Pôle Emploi afin de répondre au mieux aux attentes de nos clubs mais aussi aux jeunes de la région. Ce dispositif prouve une fois encore le rôle social et sociétal que peut avoir le rugby, en complément de son rôle sportif.

Lundi, la coordinatrice régionale de CAMPUS 2023 prendra ses fonctions. Il s'agit de Lauriane DALLE. Un rendez-vous de travail est prévu avec elle le 9/02 .

Actuellement nous travaillons sur deux points :

- L'anticipation des structures et la préparation de l'accueil des apprentis (avec notamment préparation de la fiche de poste de l'apprenti avant son arrivée au sein de la structure).
- L'organisation de réunions d'accueil (Par CD sans doute) avec les tuteurs, les apprentis, les élus de bassins, les CTC, Pôle emploi et CAMPUS 2023 au niveau régional) ; ceci dans un but de donner à tous le même cadre de fonctionnement.

CAMPS DE BASE :

A noter que la remarque faite sur l'absence d'information relative à ce dossier a été faite en Bureau Directeur en date du 14/01. Le 26 janvier une réunion de travail a eu lieu avec Gilles CHAPELLE et Paul MURGIER qui reprend ce dossier, et nous apprécions le souhait de Gilles de poursuivre son engagement dans cette Commission pour aider Paul.

DIRECTEURS DE SITE :

La réunion de travail qui devait avoir lieu le 29 janvier a été annulée à leur demande. Nous attendons un nouveau rendez-vous pour les rencontrer.

12. Questions diverses

12.1. Lydie Bonnet :

Serait-il possible d'avoir les comptes rendus des réunions en visio avec les CD (celles des 12 CD et celles par CD, chaque CD recevant le sien) ?

Aucun compte rendu de visio individuel avec les CD n'a été fait et aucun ne sera fait ce sont des entretiens confidentiels.

Pour la visio avec les 12 CD quand le Président représentant les CD sera élu, c'est lui qui sera chargé de faire les comptes rendus ou de désigner la personne ressource.

12.2 Catherine Munoz :

Concernant la Commission des Récompenses, il apparaît que quelques membres mentionnés ne sont pas licenciés à la FFR pour la saison 2020-2021.

Si ma mémoire est bonne, c'est incompatible avec les Règlements Généraux de la FFR sur les Commissions Régionales.

Est-ce dû à des oublis individuels ou une volonté du Bureau Directeur de la Ligue ?

Nous avons bien noté le questionnement de Catherine MUNOZ relatif à la situation administrative des membres des commissions.

Cette demande augure bien de sa volonté d'animer les travaux de la Commission dont elle a accepté de poursuivre la présidence. Nous la remercions pour le Rugby en général et pour nos Bénévoles en particulier.

Alors que vous soyez toutes et tous rassurés, il n'est pas dans l'intention du Bureau Directeur de déroger aux règles élémentaires d'affiliation.

Un rappel a été fait récemment et tous les "non affiliés" sont en cours de régularisation.

12.3 Vincent Cadiz :

b) Il serait bien que chaque Élu puisse acheter des tenues avec les logos de la Ligue (polo, sweat ou veste) et voir si la Ligue prévoit une petite dotation ?

Le dossier est en route, c'est Michel Lerda qui est chargé du dossier. Il vous présentera un éventail de produits et à vous d'acheter ce qui vous convient. Oui il y aura une petite dotation.

12.4 Michel Levent :

a) A la lecture des nouvelles conventions Ligue AuRA de Rugby/Comités Départementaux de Rugby, au-delà de la baisse de 22% de la dotation Ligue..., il n'est plus fait mention, de manière explicite, d'une aide spécifique au rugby scolaire.

Doit-on craindre une volonté de la nouvelle gouvernance de la Ligue AuRA de Rugby de ne plus prioriser le rugby scolaire ?

Les 2 saisons passées, la somme que la Ligue donnait aux départements était découpée comme suit :

Pour 18/19 CD 43: 10 062€ dont part fixe de 2500€ d'aide sur le scolaire, 420€ correspondant à 420 licenciés EDR et 7 142€ versé en fonction de la réalisation d'objectifs définis dans le cadre du POS de la Ligue AuRA.

Pour 2019/2020 CD 43 : 10 062 € dont 2 500€ de part fixe d'aide sur le scolaire, 280€ de part modulable correspondant à 280 licenciés Ecole de Rugby à 1€ au 30 juin 2019 et 7 282€ versé en fonction de la réalisation d'objectifs définis dans le cadre du POS de la Ligue AURA.

Pour 2020/2021: 10060€ -22% soit 7 848€ sans réalisation d'objectifs.

La FFR a augmenté sa subvention aux 12 départements d'AuRA de 42.25% en moyenne passant de 141 186€ (en 18/19 et 19/20) à 201865€

b) Qu'en est-il des aides qui étaient apportées aux 3 CERU de la Ligue AuRA de Rugby ?

La saison passée nos conseillers Sportifs intervenaient dans les CERU de Clermont Ferrand, Lyon et Grenoble sur l'entraînement des féminines. Ils sont passés CTC donc n'interviennent plus dans les CERU.

Nous avons conventionné avec les départements 38 et 63 pour que leurs CTD entraînent à hauteur de 100 h / an pour 1800€.

Une somme de 3500€ x 3 était allouée par la FFR pour ces 3 CERU. Versée la saison passée.

Pour 20/21 cette subvention n'a pas encore été allouée par la FFR.

12.5 Yves Chenal :

Le dernier budget ayant été voté sans réserve particulière, pouvez - vous confirmer l'utilité d'un audit et si oui peut- on avoir une information sur le coût de cette prestation ?

Le fait de faire appel à un cabinet d'audit permet d'avoir une structure neutre dont les conclusions ne pourront pas être considérées comme politiques. Et cela évite à des salariés ou des élus "d'être en port-a-faux".

3 devis avaient été demandés. La société RSA Conseil a été choisie. Le coût est de 4000€ HT.

Questions diverses posées au cours du Comité Directeur

Christophe Urbain Trouve : Peut-on avoir des précisions sur le choix des responsables de commission, notamment des MO. ?

Michel Levent : Les CTC et les labellisations des EDR ?

Marion Figueres Duvernois : Comment faire repartir un championnat seniors au vu de l'impossibilité de s'entraîner liée aux facteurs vie active et privée, et sachant que déjà au mois de septembre et octobre avec le manque d'entraînement lié au covid, nous avons vu, en tant que référent "bien joué", une augmentation des blessures (épaules, genoux) qui a pour conséquence une sortie de terrain des joueurs et découragement qui va avec ? Les joueurs s'étant quand même entraînés individuellement à la course à pied et musculation mais cela ne remplace les contacts travaillés aux entraînements.

Lydie Bonnet : Peut-on avoir des renseignements sur l'avancée des demandes d'ouverture de Sections Sportives d'Excellence pour l'année prochaine ?

Christophe Urbain Trouve : La proximité n'est-elle pas l'une des actions des CD ?

Laurent Bourdige : Campus 2023 : pour le Département 63, je ne comprends pas à quoi correspond ce nombre de 13 ... La Ligue m'a adressé cette semaine un tableau avec 25 clubs à consulter.

Lydie Bonnet : Peut-on m'adresser la liste des clubs du CD07 avec la liste des tuteurs et les niveaux d'apprentis demandés ?

Les réponses seront données par mail les semaines à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Le Président,



Thierry TONNELIER

Le Secrétaire Général,



Jean Claude PEYRIN